

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

L'association rochelaise Vélo-école Tand'amis se mobilise à l'île de Ré

L'été, les pistes cyclables de l'île sont très empruntées et les accidents, heureusement souvent bénins, sont nombreux. L'association rochelaise œuvre donc à promouvoir la sécurité à vélo.

L'association Vélo-école Tand'amis a notamment fait parler d'elle le 23 juin dernier lors du procès à Saintes d'un automobiliste qui avait tabassé un cycliste. Mais elle intervient aussi durant les étés à l'île de Ré pour assurer une mission de prévention sur la sécurité à vélo. Une action particulièrement utile devant la multiplication des vélos électriques qui peuvent parfois rouler très vite.

L'an passé, l'association avait participé à l'élaboration d'un dépliant d'information édité par la Communauté de communes de l'île de Ré. À nouveau distribué cet été, ce guide intitulé "Sécu-Rétais" donne quelques règles pour bien circuler à vélo : bien s'équiper, adapter ses com-

portements, modérer sa vitesse... En bref, des règles de prudence basiques mais indispensables.

Le 29 juillet, André Labetoulle, co-président du comité départemental de cyclotourisme de Charente-Maritime et deux des cinq co-présidents de l'association Vélo-école, Bernard Richeboeuf et Philippe Aubert, ont donc passé une journée sur l'île de Ré à faire de la prévention avec la distribution des dépliants, notamment au Bois-Plage, au niveau du rond-point de Gros Jonc. ■

A.P.

*Philippe Aubert, André Labetoulle,
et Bernard Richeboeuf
au rond-point de Gros Jonc.
© DR*

